

Mise à jour : 18/01/21

Procédures et modes d'emploi : D20

## **2<sup>nd</sup>e GT à procédure spécifique SKI ET METIERS DE LA MONTAGNE**

Etablissement concerné :

HAUT-RHIN

Lycée Frédéric Kirschleger MUNSTER

**Objectifs :** Le dispositif « ski et métiers de la montagne » permet de suivre une scolarité jusqu'au baccalauréat tout en se préparant à un **métier du ski**. Le lycée aménage la scolarité pour faciliter la poursuite de ces deux objectifs.

La préparation physique est assurée par le professeur d'EPS de l'établissement. Les entraînements et compétitions sont encadrés par le professeur d'EPS (breveté d'état de ski) et les moniteurs de l'ESF du Massif vosgien.

Public concerné :

Elèves de 3<sup>ème</sup> entrant en 2<sup>de</sup> GT ou élèves redoublants de 2<sup>de</sup> GT.

Conditions de recrutement des élèves :

L'élève doit être membre d'un club de ski. Son niveau de ski et son aptitude physique doivent être compatibles avec l'exigence d'une réussite probable au test technique (Chamois de vermeil ou 250 points FFS).

L'inscription est effectuée par le chef d'établissement compte tenu des places disponibles et de l'avis d'une commission présidée par le chef d'établissement et composée comme suit :

- les cadres techniques chargés des entraînements
- un représentant des ESF du Massif vosgien
- un professeur nommé par le chef d'établissement

Affectés dans la limite des capacités d'accueil de l'établissement et des internats (lycée Blaise Pascal à Colmar), les élèves poursuivront cet enseignement sur un cursus de 3 ans. Le nombre de place est limité à 8 élèves par niveau.

Dossier de candidature :

Il est composé :

- de la fiche de candidature (ci-dessous)
- des bulletins de la classe de 4<sup>ème</sup> et des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres de la classe de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nd</sup>e pour les élèves redoublants.
- d'une enveloppe autocollante timbrée et libellée à l'adresse de la famille.
- d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition.

Sectorisation :

Le recrutement est académique.

Transmission du dossier :

L'ensemble du dossier devra être transmis, par le collège d'origine, au proviseur du lycée Kirschleger **pour le 12 mai 2021**.

Examen de la candidature :

Une commission présidée par le proviseur du lycée Kirschleger formule un avis sur les compétences de chacun des candidats (avis très favorable, avis favorable, refusé, liste supplémentaire).

Les avis de la commission sont communiqués au directeur académique (DASEN) pour le 28 mai et aux établissements d'origine qui en aviseront les élèves concernés avant le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Les familles expriment leurs vœux d'affectation par l'intermédiaire du dossier d'orientation et du dossier de demande d'affectation en 2<sup>nd</sup>e. L'affectation est décidée par le DASEN.

**Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.**

**FICHE DE CANDIDATURE**
  
**Pour admission en classe de 2<sup>nd</sup>e générale**
  
**à procédure spécifique**
  
**SKI ET METIERS DE LA MONTAGNE**

Etablissement d'origine	Etablissement demandé
	Lycée Frédéric Kirschleger 8, rue du Docteur Heid 68140 MUNSTER 03.88.77.38.40
	<b>INTERNAT</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

NOM et Prénom de l'élève.....

Date de naissance.....

Adresse : .....

Téléphone fixe : .....      Portable : .....

Adresse email : .....

Classe d'origine.....

Résultats saison passée : .....

Nombre de compétitions régionales.....

(Compléter en précisant votre **classement** sur les 4 meilleures courses et les **points** FFS)

Date	Nom de la course	Classement	Points

**MOTIVATIONS DE L'ELEVE**

.....

.....

.....



**1. PROFESSEUR PRINCIPAL**

L'élève a-t-il les potentialités suffisantes pour réussir à mener de front une option sportive et un cursus secondaire ?

.....  
.....

L'élève est-il prêt à consentir un effort soutenu et régulier ? .....

Attitude en cours, participation, discipline : .....

Nom et signature du professeur principal :

**2. AVIS DU PROFESSEUR D'EPS**

Qualités relationnelles (sens de l'équipe – prise de responsabilité – autonomie) :

.....  
.....  
.....

Investissement (goût de l'effort – motivation – ténacité – volonté) :

.....  
.....  
.....

APS (pratique UNSS – club sportif...) :

.....

Nom et signature du professeur d'EPS :

**3. AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB**

Sur les qualités physiques et la motivation du candidat :

.....  
.....  
.....  
.....

Nom et signature de l'entraîneur :



Mise à jour : 18/01/21

**4. ESF D'ACCUEIL POUR LA DUREE DE  
LA FORMATION** (sur le Massif vosgien  
uniquement)

Le directeur de l'ESF du.....

s'engage à accueillir M/MME..... au sein de son ESF pour la durée  
de sa formation. Réciproquement le candidat susnommé s'engage à s'investir et à effectuer la totalité des stages de mise en situation de son  
Diplôme d'état au sein de cette structure ou à minima au sein d'une ESF du massif Vosgien.

Nom et signature du directeur de l'ESF :

Signature du candidat :

**AVIS GENERAL SUR LE PROFIL (saisi par la commission)**

Très favorable

Favorable

Refusé

Liste supplémentaire

**Visa du Chef d'établissement :**